

## TAMWILCOM tient son 9<sup>ème</sup> Conseil d'administration

**Rabat, le 26 septembre 2024** - Le Conseil d'administration de TAMWILCOM a tenu sa 9<sup>ème</sup> réunion ce jeudi 26 septembre 2024 à Rabat, sous la présidence de la Ministre de l'Economie et des Finances, Madame Nadia FETTAH. Les travaux de cette réunion ont principalement porté sur l'examen et l'arrêté des comptes au 30 juin 2024 et l'approbation du budget au titre de l'exercice 2025.

Confirmant les bonnes performances de TAMWILCOM, l'activité globale au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2024 a enregistré une croissance de 5% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2023. L'intervention de TAMWILCOM, en faveur aussi bien des entreprises que des particuliers, a permis de mobiliser des financements de 21 milliards de DH, pour un montant d'engagements de 11,8 milliards de DH.

Activité historique de TAMWILCOM, la garantie en faveur des entreprises privées a conservé son rôle central dans le « core business » avec près de 90% de l'engagement total. Ainsi, malgré un contexte difficile, l'activité de garantie au profit des TPME a enregistré une progression de 4% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2023, permettant la mobilisation d'un volume de crédits de 18,7 milliards de DH au titre de 28.550 opérations de financement, couverts par des garanties de l'institution totalisant 10,6 milliards de DH.

L'essentiel de l'activité de garantie, soit plus de 90% des opérations, a bénéficié aux micros et très petites entreprises, confirmant l'engagement de TAMWILCOM pour le soutien financier de cette cible prioritaire.

La réunion du Conseil d'administration a également été consacrée à l'examen des comptes de TAMWILCOM au 30 juin 2024. L'activité globale au titre de ce semestre a généré un PNB (produit net bancaire) de 385,5 millions de DH et un résultat net de 183,23 millions de DH.

Le Conseil a par la suite validé le budget de TAMWILCOM au titre de l'exercice 2025 et approuvé la nouvelle feuille de route 2024-2030 pour le verdissement des interventions de l'institution en faveur des PME et ce, dans le cadre des engagements de l'Etat en matière de développement durable et de finance climatique.